



Communiqué de presse

Bisphénol A : l'Afssa préconise le développement de nouvelles méthodes d'évaluation

Le bisphénol A (BPA) est utilisé depuis plus de 40 ans, dans de très nombreuses applications dont les matériaux au contact des aliments et de l'eau. Des évaluations de risque menées par les agences sanitaires – en particulier la FDA aux Etats-Unis, l'Efsa en Europe en 2008 – ont conclu, sur la base des données scientifiques disponibles, à l'absence de risque pour le consommateur dans les conditions d'emploi.

De nouvelles études et publications scientifiques internationales ayant été publiées récemment sur le BPA, l'Afssa s'est autosaisie en octobre 2009 et a demandé à ses comités d'experts spécialisés de les examiner avec attention et d'auditionner le Réseau Environnement Santé.

Sur la base de cette expertise, l'Afssa conclut que la méthodologie de ces études ne permet pas d'interprétation formelle des données qui remettrait en cause les précédentes évaluations du risque sanitaire.

Cependant, des effets subtils, observés en particulier sur le comportement après une exposition *in utero* et pendant les premiers mois de vie chez de jeunes rats, amènent l'Agence à poursuivre son travail d'expertise, en lien avec l'Efsa et le réseau international des agences, pour comprendre la signification en terme de santé humaine de ces signaux d'alerte, éclairer le consommateur et permettre aux pouvoirs publics de prendre des mesures appropriées.

Dans l'attente, l'Afssa recommande :

- d'acquérir des données françaises sur la présence de bisphénol A dans le lait maternel, chez le nourrisson et dans les laits maternisés. Elle recommande également de chercher d'autres sources d'exposition au bisphénol A que les matériaux au contact des aliments (poussières domestiques, eaux, contact avec les objets en polycarbonate) ;
- de définir rapidement une méthodologie adaptée à la détection d'une toxicité potentielle, chez l'homme et à basse dose, du BPA mais aussi des produits de substitution et plus largement des perturbateurs endocriniens ; un objectif que

l'Afssa souhaite porter au niveau européen, car c'est un pré-requis à une diminution éclairée de l'exposition du BPA.

Elle rappelle aux consommateurs qu'une mesure simple de précaution est d'éviter de chauffer à très forte température l'aliment (eau, lait, soupes...) s'ils utilisent des biberons ou des récipients en polycarbonate.

Les signaux d'alerte observés avec le BPA soulèvent la problématique plus globale de l'évaluation des perturbateurs endocriniens, qui relèvent d'une compétence conjointe de l'Inserm et de plusieurs agences, en particulier de l'Afsset et de l'Afssa. Aussi, dans le cadre de la fusion prochaine de ces deux agences, et au regard de la saisine en cours de l'Afsset sur les perturbateurs endocriniens, le programme de travail sur cette thématique sera renforcée par la conjonction des travaux des deux agences. Un point d'étape sera organisé d'ici la fin de l'année, largement ouvert à la communauté scientifique et à l'ensemble des parties prenantes, conjointement avec d'autres agences de sécurité sanitaire et, en particulier, avec le BfR (Agence allemande de sécurité sanitaire).

Contact presse :

Elena Sèité – 01 49 77 27 80 – e.seite@afssa.fr